

Avis Financier

Société Touristique Pro Anzère S.A., en liquidation

(anciennement: Pro Anzère Holding S.A.)

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 1er février 2010, les actionnaires ont décidé de procéder à la liquidation de la société. Au cours de l'assemblée générale du 29 octobre 2010, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'année au 30 avril 2010, et le bilan de liquidation au 22 octobre 2010.

Ce bilan permet le remboursement du capital-actions à la valeur nominale, pour un montant global de Frs. 210 000.–, à répartir de la manière suivante:

Frs. 2.– par action nominative privilégiée A de	Frs. 2.–
Frs. 6.– par action au porteur B de	Frs. 6.–
Frs. 2.– par action nominative C de	Frs. 2.–

Ce bilan permet également le versement d'un dividende de liquidation, d'un montant global de Frs. 64 560.–, à distribuer dans les conditions ci-dessous:

Frs. 1.80 par action nominative privilégiée A de	Frs. 2.–
Frs. 1.80 par action au porteur B de	Frs. 6.–
Frs. 0.60 par action nominative C de	Frs. 2.–

Le dividende de liquidation sera soumis à la retenue de l'impôt à la source de 35%, récupérable par les actionnaires imposables en Suisse.

Les actionnaires sont invités à présenter leurs titres, coupon 5 attaché, pour le remboursement du capital-actions et pour le paiement du dividende, du 1er décembre 2010 au 30 juin 2011, à la Banque Cantonale du Valais, Siège central, 1951 Sion, pour le compte «Liquidation de la Société Touristique Pro Anzère S.A. en liquidation». Seuls les titres datés 30 septembre 1975 sont valables. Les titres ont été estampillés en 1985 avec la réduction du capital, de Frs. 10 500 000.– à Frs. 210 000.–, par réduction du nominal des actions, et ont été estampillés en 1998 avec le changement de raison sociale de «Pro Anzère Holding S.A.» en «Société Touristique Pro Anzère S.A.».

Les comptes de l'année au 30 avril 2010, ainsi que le bilan de liquidation, sont à la disposition des actionnaires, auprès de la Société Touristique Pro Anzère S.A. en liquidation, Immeuble Cristal, 1972 Anzère, ou auprès du liquidateur, Xavier Givaudan, 9, rue Calvin, 1204 Genève, fax 022 310 40 33.

Le Liquidateur

29945